



**trait d'union**

Société Développement Crissier

[www.crissier.ch/sdc](http://www.crissier.ch/sdc)

## ASSEMBLEE GENERALE

Hôtel Ibis à Crissier

02.03.2017

## **1. BIENVENUE, LISTE DES PRÉSENCES**

Notre président, Alexandre Jaggi, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Une liste de présence est mise en circulation et se trouve à disposition chez la secrétaire.

Excusés : selon liste chez la secrétaire.

L'ordre du jour a été transmis par courrier. Pas de demande de modification de l'ordre du jour.

## **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 AVRIL 2016**

Le procès-verbal étant à disposition, le président propose qu'il n'en soit pas fait lecture. Personne ne souhaite la lecture du procès-verbal. Alexandre Jaggi précise que le PV se trouve aussi sur le site : [www.crissier.ch/sdc](http://www.crissier.ch/sdc).

*Remarque : le PV comporte une erreur en page 7, chiffre 10, 5<sup>ème</sup> paragraphe quant au nom qui indique M. Blondel en lieu et place de M. Zysset.*

La correction a été faite et le PV remplacé sur le site.

Aucune autre remarque n'est formulée au sujet du procès-verbal. Il est donc adopté à l'unanimité avec remerciements à notre secrétaire.

## **3. RAPPORT DU PRÉSIDENT**

Cette année chargée en manifestations s'est déroulée sans encombre avec un comité légèrement agrandi qui nous a permis de faire face à tous nos engagements. Je profite donc de remercier chaque membre du comité ainsi que leurs conjoints pour leur travail. Sans leurs engagements à toute épreuve rien n'aurait été possible.

Un important changement a eu lieu et il est en bonne phase de réalisation pour ce début d'année qui concerne la partie financière de la SDC.

Suite à l'arrêt de la fonction de caissier de M. Pierre Mühlethaler, nos comptes ont été remis en mains de la bourse Communale. Cette démarche administrative, relativement simple, nous prend tout de même énormément de temps pour la finaliser afin de faire coïncider nos comptes dans le système informatique rigide communal.

Lors de la présentation des comptes au point suivant n°4, M. Pierre Mühlethaler vous expliquera plus en détail les diverses manipulations qui ont été opérées.

Pour continuer les remerciements, je commencerais par M. Olivier Serror, directeur de l'établissement qui nous accueille pour la mise à disposition de la salle et l'organisation de l'agape.

Nos bénévoles sur lesquelles nous pouvons toujours compter, les sociétés locales engagées dans les diverses manifestations, la Commune de Crissier dont la Municipalité, le bureau du Greffe pour les sollicitations administratives ainsi que la

voirie pour son soutien logistique.

Nous allons passer en revue les manifestations qui se sont déroulées dans le courant de l'année :

- **Cours de taille, 13 février, organisé par Alexandre Jaggi**  
Le traditionnel cours de taille a dû être annulé pour raison météo. Ce samedi matin, 15cm de neige fraîche a recouvert notre village.  
Un cours de taille « en vert » a été organisé le 27 août en remplacement. Nous l'avons préparé dans le verger de M. André Guignard sous la bienveillance de M. Gilbert Bovay, toujours prêt à transmettre ses précieux conseils. Un merci tout particulier à ces partenaires sans lesquelles rien ne serait possible.
- **AG du 21 avril 2016 à l'Hôtel Ibis, organisée par Christine Angeloz**
- **Marché aux fleurs-« Fête de printemps », 7 mai 2016, organisé par Annie Martin**  
Sous le nom actuel de « fête de printemps » couplé à notre premier vide grenier, la 41<sup>ème</sup> manifestation s'est déroulée sous un très beau soleil.  
Nos fidèles participants, Vincent Kuonen avec ses chocolats, la fanfare de Crissier, la jeunesse de la Sorge, "la boutique" de la bibliothèque, le stand des écoles, ainsi que le public ont répondu présent.  
Un merci tout particulier à la voirie pour le montage des infrastructures nécessaires et aux dames de l'Union Féminine pour le service du traditionnel apéro offert par la Commune.
- **Blues Rules, 20&21 mai 2016, organisé par Blues en scène, délégué SDC votre serviteur**  
Le 7<sup>ème</sup> festival s'est déroulé pour la deuxième fois, décalé du week-end de l'Ascension, avec une météo favorable, permettant de réunir 1'800 personnes sur les 2 jours. Soit une fréquentation légèrement supérieure à 2015. Entre-autre, deux de nos sociétés locales, la Jeunesse de la Sorge et l'Amicale du Handball, ont répondu présente pour restaurer les festivaliers.
- **Fêtes de la musique, 21 juin 2016, organisée par l'école de musique et Transit, déléguée SDC Christine Angeloz**  
La 10<sup>ème</sup> édition qui tombait un mardi a rencontré un bon succès compte tenu du fait d'être en début de semaine. Restauration et rafraichissement « musical » ont permis à tous de passer une agréable journée.
- **Festival de Théâtre, 22 septembre au 3 octobre, organisé par Jean-Daniel Durrus & co**  
Depuis 1994 et tous les 2 ans, le festival présente des troupes amateurs et d'écoliers qui sont jugés et pour lequel un prix leur est décerné en fin de festival. Cette année, 7 pièces ont été jouées en rencontrant un succès mitigé auprès du public.
- **Cap sur l'Ouest, 25 septembre, coordination Pierre Mühlethaler**  
Mise en place tous les 2 ans, pour cette 3<sup>ème</sup> édition, le soleil était de la partie avec 25'000 participants circulant librement au gré des diverses activités sur les 23 km du parcours de l'Ouest.

- **Noël des enfants, 17 décembre 2016, organisé par Emmanuelle Richoz**  
Comme à l'accoutumée, sans neige, les enfants ont répondu présent à Montassé pour accueillir le Père Noël. Un peu moins que l'année précédente, mais tout de même 140 enfants ont pu recevoir le traditionnel cornet richement rempli pour leur bonheur.  
Soupe et vin chaud servi en forêt ont permis aux nombreux parents de passer un moment convivial. Encore un merci tout particulier à la voirie pour les infrastructures nécessaires et à l'Union Féminine pour leur chaleureux et sympathique engagement.
- **20ème anniversaire, 17 décembre 2016, organisé par Christine Angeloz**  
Dans la continuation de la journée du Noël des enfants, nous avons fêté le 20<sup>ème</sup> de notre société en présence de nos autorités, les représentants de nos diverses sociétés locales ainsi que nos nombreux bénévoles. Une centaine de personnes ont répondu présent.

**En complément, voici les manifestations que nous soutenons tout au long de l'année financièrement :**

- Acrisco, concerts
- Bande son, concerts
- Course des Castors, Jeunesse Crissier
- Marché du goût
- Taille en vert
- Participation financière au parcours Fitness

*Merci pour votre attention.*

Le Président

#### **4. RAPPORT DU CAISSIER**

Notre caissier, Pierre Mühlethaler, présente les comptes de l'année 2016 et en donne lecture. Un excédent de CHF 21'150.07 est mis en provision générale. Le bilan est équilibré.

Avant de passer la parole aux vérificateurs des comptes, notre président demande s'il y a des questions sur les comptes.

Diverses questions sont posées par les membres présents :

*Le bénéfice d'exploitation de CHF 27'847.43 ne correspond pas au montant communiqué de CHF 21'150.07, pourquoi ?*

La SDC répond : la différence de CHF 6'697.66 correspond à un excédent de l'année 2015, lequel est reporté sur l'exercice 2016.

*Pourquoi différencier le Blues Rules des autres manifestations en mentionnant uniquement un chiffre global ?*

La SDC ne reçoit pas les comptes et il en est de même pour toutes les manifestations qu'elle soutient.

Pour avoir le détail, il y a lieu de se rendre à leur assemblée générale.

*M. Carnal qui suit en détail le Blues Rules serait le bienvenu dans la présente assemblée générale. A-t-il été invité ?*

Oui.

*Le festival du Théâtre à une charge de CHF 34'595.60 et une recette de CHF 25'654.00, comment cela fait-il ?*

Le compte de recettes provient de différentes rentrées telles que CHF 10'000.-/an par la Commune (tous les 2 ans = CHF. 20'000) ; il y a aussi le FERLE, le SIE et autres sponsors.

## **5. RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES**

Vérif.- rapporteur : M. Nicolas Weber

Vérificateur M. José Scheidegger

Vérificatrice-suppl. : Mme Dorinna Blondel

Le 20 février 2017 les comptes ont été vérifiés. M. Weber donne lecture de son rapport; ce document est à disposition chez la secrétaire.

## **6. APPROBATION DES COMPTES ET DÉCHARGE AU CAISSIER ET AUX VÉRIFICATEURS**

Le président remercie le caissier et les vérificateurs des comptes pour leurs rapports respectifs et propose d'adopter les comptes de l'exercice 2016.

Les comptes 2016 sont adoptés à l'unanimité des membres présents et décharge est donnée au caissier et aux vérificateurs des comptes avec les remerciements du président.

## **7. PROGRAMME DES ACTIVITÉS 2017**

<b>Manifestation organisées par la SDC</b>	<b>Organisation</b>	<b>Date</b>
<b>La Suisse bouge</b>	SDC	<b>7 mai</b>
<b>Fête de printemps, vide grenier</b>	SDC	<b>13 mai</b>
<b>Taille en vert</b>	SDC	<b>9 septembre</b>
<b>Noël des enfants</b>	SDC	<b>16 décembre</b>

Autres manifestations avec particip. de la SDC	Organisation	Date
Course des Castors	Jeunesse	8 avril
Blues Rules Festival Crissier	Association	19-20 mai
Fête de la Musique	Transit /SDC	21 juin
Marché du Goût	Amicale des Pompiers	3 septembre
Festival du Théâtre	JDD	22. 23, 24, 25, 29 et 30.09 et 01, 02.10

Ces manifestations sont annoncées dans le Crissier-contact; voir aussi le lien sur le site [www.crissier.ch/sdc](http://www.crissier.ch/sdc).

## 8. BUDGET 2017 ET COTISATIONS

### 8.1. PRÉSENTATION DU BUDGET PAR CHRISTINE ANGELOZ

Le budget a été soumis à la Municipalité avec une recette de CHF 100.-. Celui-ci a été remanié afin d'être conforme au mécanisme de la Commune permettant ainsi d'en avoir le détail.

Pour la vaisselle compostable, nous avons prévu un budget et il est vivement conseillé de prendre contact avec la SDC pour l'obtenir lors de l'organisation de la manifestation. Il y a obligation d'utiliser la vaisselle compostable.

Constat : que les sociétés locales ont semble-t-il toujours un ancien stock à disposition... comment faire pour bien faire.

*La vaisselle compostable est-elle compostée ?*

M. Mühlethaler confirme que oui sauf s'il y a du plastique.

Le budget pour le matériel communautaire concerne par exemple le changement de décoration de Noël par la commune.

Pour le festival du théâtre, il y a toujours une provision de CHF 10'000.-.

Pour le blues Rules, nous avons budgété CHF 15'000 ne sachant pas si le festival devait être déplacé sur un autre site.

La commune passe et contrôle les écritures comptables ; la SDC continue à gérer les comptes.

## 8.2.

### 8.2. FIXATION DES COTISATIONS

Les cotisations restent inchangées pour 2018, soit CHF 10.00 par membre et CHF 30.00 par société. Les montants des cotisations sont admis à l'unanimité des membres présents.

La Municipalité sera informée dans ce sens.

Le budget est admis avec une large majorité des membres présents.  
Remerciements au caissier.

## 9. ELECTIONS/DEMISSIONS

Le Président informe de la démission de M. Philippe Vaes, ancien directeur de l'hôtel Ibis qui a été transféré et propose l'élection de son remplaçant

M. Olivier Serror.

Il propose également l'élection de M. Stéphane Emmenegger du collectif1023.

### 9.1. ELECTION DU PRÉSIDENT

Réélu et M. Jaggi accepte

#### Liste des membres :

Le Président propose d'accepter le comité déjà existant et l'inclusion de MM. Serror et Emmenegger

Les membres du comité sont d'accord de prolonger leur mandat d'une année.

Le comité propose d'élire le comité en bloc tel que proposé et par acclamations.

Comité SDC :	<ul style="list-style-type: none"><li>• Alexandre Jaggi, Président</li><li>• Christine Angéloz, Vice-P.</li><li>• Jean-Daniel Duruz</li><li>• Cristina Mancini, secrétaire</li><li>• Annie Martin</li><li>• Emmanuelle Richoz</li></ul>
Démission	<ul style="list-style-type: none"><li>• Philippe Vaes, ancien directeur Ibis</li></ul>
Admission	<ul style="list-style-type: none"><li>• M. Serror, directeur Ibis</li><li>• M. Stéphane Emmenegger</li></ul>
Délégué de la Municipalité	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pierre Mühlethaler</li></ul>

### 9.2. ELECTION DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Vérif.- rapporteur : M. José Scheidegger

Vérificatrice : Mme Dorinna Blondel

Vérificateur-suppl. : M. Giuseppe Dalla Valle

Ce trio est élu par acclamations.

## **10. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

M. Bernard Blondel verrait bien que le comité soit élargi par 5-6 présidents des sociétés locales en devenant membre du comité.

M. Gilbert Bovay, au contraire, trouve qu'il est plus juste de laisser « la porte ouverte » et de ne pas imposer lesdits présidents ce d'autant qu'il y a env. 18 sociétés locales et prendre ainsi le risque de voir la fin de la SDC.

M. Anton Zysset propose éventuellement de mettre une annonce sur le site SDC avec le descriptif du poste au sein du comité.

Le site de la SDC est en cours de modification afin d'être plus attractif.

M. Alexandre Jaggi réitère ses remerciements aux personnes présentes, aux sociétés locales et sociétés sportives, pour leur attention.

Le président lève cette assemblée générale ordinaire à 21h20. Les participants sont invités à participer à l'agape offerte par la SDC.

Crissier, le 2 mars 2017

Cristina Mancini, secrétaire